



DIE PRÄSIDENTIN - LA PRÉSIDENTE

Monsieur Mathieu GALLET
Président Directeur Général de Radio
France
116 avenue du Président Kennedy
75220 Paris cedex 16

presidence@unserland.org

Schiltigheim, le 14 décembre 2016

Betreff / Objet: France Bleu Elsass / RNT

Monsieur le Président Directeur Général,

Par la présente nous réagissons à l'information selon laquelle France Bleu Elsass ne serait pas retenue pour bénéficier de la RNT. Nous exprimons notre plus vive indignation. Une fois de plus l'Alsace est bafouée, les Alsaciens sont méprisés. Radio France porte un nouveau coup – le coup fatal ? - à la radio en langue régionale, déjà bien éprouvée.

Après avoir maintenu la radio de service public en langue régionale sur les ondes moyennes, difficiles à capter, au lieu de lui trouver une place sur la bande FM, pourtant moins coûteuse; après avoir ensuite, sans préavis, supprimé l'antenne hertzienne qui permettait sa diffusion et transféré ses émissions sur internet, la coupant définitivement d'une part importante de ses auditeurs, les personnes âgées, voilà que la direction de France Bleu exclut France Bleu Elsass de la sélection des radios publiques éligibles à la RNT. Selon les informations disponibles sur le site du CSA, seules FIP, le Mouv' et France Inter International ont été retenues pour l'Alsace.

Ceci est contraire aux engagements pris par le directeur en exercice il y a un an, en réponse aux protestations suscitées par la suppression brutale de la station sur les ondes moyennes. Monsieur DELATTRE avait en effet assuré que Radio Bleu Elsass allait prioritairement bénéficier de la RNT lorsque celle-ci arriverait en Alsace. Selon lui France Bleu Elsass était destinée à devenir la radio du futur : les nouvelles technologies allaient permettre au service public de jouer un rôle dynamique dans la transmission et le rayonnement de la langue régionale, notamment auprès des auditeurs plus jeunes.

La suppression de l'émetteur hertzien a entraîné des économies importantes pour Radio France. Il n'y aurait en retour qu'une nouvelle disgrâce ?

Les langues bretonne, basque et surtout corse ont droit de cité sur la bande FM. Il n'est pas acceptable que perdre une situation inique, discriminante à l'égard de l'Elsasserditsch qui est encore familière à 60% de la population alsacienne. La langue de l'Alsace nous ouvre à l'Europe : elle nous lie à 100 millions de germanophones et aux régions parmi les plus prospères au monde : Bâle, Bade-Wurtemberg. Les relais alsaciens de la radio de service public doivent prendre en compte cette réalité, notamment en raison de son impact économique et social.

C'est pourquoi nous demandons que les choix de Radio France soient reconsidérés et que, enfin !, la radio de service public soit le relais des efforts entrepris pour le sauvetage de la langue d'Alsace au lieu qu'elle accompagne son enterrement.

Andrée MUNCHENBACH